



**TEISSIERES  
- LES -  
BOULIES**



**BULLETIN  
MUNICIPAL  
- 2021 -**



**TEISSIERES  
ACCUEILLANTE**

# SOMMAIRE

<i>Le message du Maire</i>	<i>P 3</i>
<i>Etat civil</i>	<i>P 4</i>
<i>Les finances communales</i>	<i>P 5</i>
<i>Des personnalités en visite</i>	<i>P 6</i>
<i>Note de la préfecture</i>	<i>P 7</i>
<i>Des travaux importants dans la commune</i>	<i>P 8</i>
<i>Travaux dans nos bâtiments communaux</i>	<i>P 9 10</i>
<i>Travaux sur la voirie</i>	<i>P 11</i>
<i>Un nouveau chasse-neige</i>	<i>P 12</i>
<i>Le projet de la Ferme du Puy du Soleil</i>	<i>P 13</i>
<i>La zone humide</i>	<i>P 14</i>
<i>Concours des villages fleuris</i>	<i>P 15 16 17</i>
<i>Le broyat : une solution écologique</i>	<i>P 18</i>
<i>Marchés des producteurs locaux</i>	<i>P 19 20</i>
<i>Les temps d'activités périscolaires</i>	<i>P 21</i>
<i>Et nos associations : Quoi de neuf ?</i>	<i>P 22</i>
<i>L'Abeille Teissiéroise (L'A.T.)</i>	<i>P 22 23</i>
<i>ACCA Teissières-Les-Bouliès</i>	<i>P 24 25</i>
<i>Club des Aînés ruraux</i>	<i>P 26 27</i>
<i>Les anciens combattants</i>	<i>P 28 29</i>
<i>L'Association des parents d'élèves</i>	<i>P 30 31</i>
<i>Entretien des sentiers de randonnées</i>	<i>P 32 33 34 35</i>
<i>Les topos des sentiers</i>	<i>P 36</i>
<i>Topo 1 : Le sentier du patrimoine</i>	<i>P 36</i>
<i>Topo 2 : La « rando des sources »</i>	<i>P 37</i>
<i>Topo 3 : La Féerie de l'eau</i>	<i>P 38</i>
<i>Topo 4 : Les trois croix</i>	<i>P 39</i>
<i>Topo 5 : Le sentier au fil de l'eau</i>	<i>P 40 41</i>
<i>Les déchets</i>	<i>P 42 43</i>
<i>Quels commerçants ambulants pour notre commune ?</i>	<i>P 44</i>
<i>Teissières : Village-étape</i>	<i>P 45</i>
<i>Le vivre ensemble</i>	<i>P 46</i>
<i>Informations diverses</i>	<i>P 47 48</i>

## *Le message du Maire*

- ✓ 2021, avec ses contraintes sanitaires et sociales de la pandémie, est derrière nous.

Rebondissons sur cette nouvelle année 2022 que je vous souhaite porteuse de meilleures nouvelles, d'une vie plus ouverte et plus libérée.

À Teissières, le projet de revitalisation avance :

- ✚ La salle polyvalente est prête pour vous accueillir dans une ambiance plus chaleureuse, plus esthétique, plus fonctionnelle.
- ✚ La place de l'Église a commencé son embellissement.
- ✚ Le fond du bourg s'est doté de nouveaux réseaux enfouis.



Notre ambition déclarée, d'une commune active et ambitieuse, est plus que jamais d'actualité en ce début de nouvelle année :

- ✚ Avec l'aménagement des espaces de jeux et multisports pour nos jeunes, petits et grands, avec leurs familles.
- ✚ Avec les travaux de construction de la serre et de restructuration des terrains autour de la zone humide et des jardins maraîchers.

Notre commune rurale et agricole prend naturellement et fortement part aux défis essentiels de notre siècle : la protection de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique.

Nos projets par leur complémentarité et leur cohérence contribuent aussi à faire de Teissières une commune plus agréable, plus accueillante et plus active.

Avec les conseillères municipales et conseillers municipaux, je vous souhaite une bonne année 2022 active, porteuse d'avenir, pleine de santé et de beaux projets.

Au plaisir de nous rencontrer et bavarder...

Yves Coussain

## Etat civil

❖ Année 2021 :

### ➤ Etat civil

- Naissances :

- Samuel Garcia, le 14 mai 2021
- Zélie Besombes Ausset, le 1 octobre 2021
- Louis Moreau, le 17 décembre 2021



- Mariage

🇫🇷 Nathan Saigne et Hanna Léonard, le 28 août 2021



- Décès

- ❖ Germaine Clauzet, le 10 janvier 2021
- ❖ Albert Turlan, le 31 mai 2021
- ❖ Maryse Barrière, le 3 juin 2021
- ❖ Marc Junion, le 3 juillet 2021
- ❖ Pierre Trinty, le 30 juillet 2021
- ❖ - Liliane Laparra, le 12 novembre 2021



## Les finances communales

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021			
DEPENSES		RECETTES	
* Charges générales	85 900,00 €	* Atténuation de charges	
* Charges du personnel	152 272,00 €	- budget eau	15 000,00 €
* Dépenses imprévues	5 000,00 €	- remboursement agence postale	16 000,00 €
* Autres charges : gestion courante	31 000,00 €	* Impôts et taxes	140 305,00 €
* Charges exceptionnelles	1 000,00 €	Produits de services : Cantine, cimetière	7 198,78 €
		* Dotations de l'Etat	106 727,00 €
* Intérêts d'emprunt	4 500,00 €	* Loyers	32 000,00 €
* Virement à la section investissement	141 465,80 €	* Résultat d'exploitation reporté	113 624,22 €
* Opération d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	9 717,20 €		
<b>TOTAL</b>	<b>430855</b>		<b>430855</b>
BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2021			
DEPENSES		RECETTES	
* Capital des emprunts	20 400,00 €	* Excédent reporté	18 791,58 €
* Achat d'un chasse-neige	18 000,00 €	* Subventions d'investissements	109 000,00 €
* Travaux de voirie	42 000,00 €	sub voirie : 10 000€      Cœur de village : 34 000 €      sub bât publics : 65000 €	
* Opération cœur de village	109 200,00 €	* F. C. T.V.A.	18 999,42 €
* Bâtiments publics	126 000,00 €	* Emprunts et dettes assimilés	17 626,00 €
		* Virement section de fonctionnement	141 465,80 €
		* Opération d'ordre (Amortissement)	9 717,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>315600</b>		<b>315600</b>

## ***Des personnalités en visite dans notre commune***

Mardi 13 avril 2021, Serge Castel, préfet du Cantal, est venu à la rencontre du maire et de quelques conseillers municipaux afin de s'informer sur les réalisations, les projets en cours et à venir de la commune. Le représentant de l'Etat s'est dit séduit par la cohérence de ces réalisations qui participent à la mise en valeur du patrimoine dans le souci du développement durable mais aussi par l'activité économique autour de l'auberge et du maraîchage.

Cette visite sympathique et constructive a été un encouragement pour la municipalité dans la poursuite de ses ambitions.



Quelques jours plus tard, le 19 avril, le sénateur Stéphane Sautarel, accompagné par quelques élus a déambulé dans le bourg à la découverte du patrimoine historique et du patrimoine vivant afin de connaître les attentes de la municipalité pour pouvoir poursuivre ses réalisations. Il s'est intéressé aux activités agritouristiques et aux nombreux projets de la commune (aménagement du plan d'eau, de l'aire de jeux, d'une aire d'accueil pour les camping-cars, réhabilitation de la salle polyvalente, construction d'un village éco-gîtes, amélioration du sentier du patrimoine...)



Ce fut un excellent moment d'échange avec cet interlocuteur pour la région.

Le 3 mai, c'est au tour de Madame Cécilia Mourgues, sous-préfète du Cantal de venir à la rencontre des élus de Teissières-les-Bouliès pour échanger sur les ambitions de la commune.

Particulièrement intéressée par les projets liés au développement de l'attractivité touristique et

à l'activité de maraîchage, elle a évoqué des solutions, donné des conseils pour accompagner ces projets et envisager le soutien de l'Etat notamment à travers le plan de relance.



### *Note de la préfecture*

**La chasse aux termites** : Les diagnostiqueurs immobiliers détectent de plus en plus souvent la présence de termites dans les bâtiments. Que vous soyez propriétaire ou locataire des lieux, vous devez déclarer la présence des termites à la mairie qui transmettra à la préfecture.

Le recensement et la lutte contre ce phénomène sont importants. Cette



transmission à la préfecture

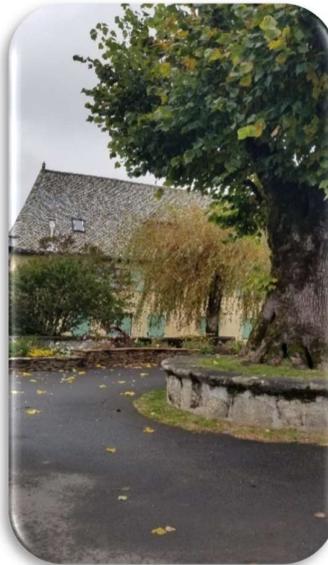
doit permettre d'apprécier la situation sur le plan technique afin, le cas échéant, de proposer des mesures de lutte appropriée.



## ***Des travaux importants dans la commune***

L'embellissement du bourg et la mise en valeur du patrimoine continuent. Les projets visant à rendre le village toujours plus attractif se poursuivent avec 2 objectifs principaux :

L'embellissement et la végétalisation de la place, du parking, de l'aire de jeux privilégient une ambiance bucolique. De nouveaux parterres de fleurs limités par des murs en pierres sèches redessinent la place. Celui qui est installé entre le tilleul et la maison Turlan offre un siège aux promeneurs et semble mettre en scène « notre Sully ». Des plantations moins envahissantes ont remplacé les résineux près de l'église et le long du terrain d'activités a été réalisée une plate-bande de fleurs champêtres.



D'autres aménagements invitent enfants et adultes à des moments de détente et de loisir. Sous les tilleuls de l'aire de jeux a été créé un terrain de pétanque. Les enfants pourront, dès ce début d'année, profiter des nouveaux jeux (tape-cul, toboggan, balançoire, jeux à ressort) ; les anciens n'étaient plus aux normes. Des bancs, des tables de pique-nique et des poubelles, des chaises longues complètent ce mobilier destiné à la détente et aux loisirs.

L'état, la région et le département (plan de revitalisation rurale ; opération Cœur de village) participent largement à ces investissements.



## Travaux dans nos bâtiments communaux

La salle polyvalente a fait peau neuve à l'extérieur et à l'intérieur : bardage, isolation thermique et phonique, système audio.

Electricité, plomberie (entreprise Maffre-Bouyges).

Huisseries, peintures et une cloison électrique qui permet de partager l'espace en 2 salles ; bien pratique ! (Entreprise Veinazès-Déco).



C'est une restauration complète puisque les cuisines et les sanitaires avaient été mis aux normes et rénovés l'année dernière. Les travaux étaient suivis par l'architecte Madame François.



Ces travaux d'envergure sont très largement subventionnés par l'Etat (plan France-Relance), par la Région et le Département.



La cage d'escaliers permettant d'accéder aux appartements au-dessus de la salle a été repeinte ; ce chantier a aussi été réalisé par l'entreprise Veinazès-Déco.

Le presbytère avait été rénové il y a peu de temps mais les huisseries, vraies passoires thermiques, nécessitent d'être remplacées ; ce sera chose faite pour l'arrivée de nouveaux locataires.

## Rappel des conditions de location de la salle

- Location réservée aux habitants de la commune.
- Prix :150 € pour la salle complète ; 100 € pour une seule partie ; (gratuit pour les associations).
- Caution 500 €.
- Attestation responsabilité civile exigée.
- Etat des lieux à l'arrivée et au départ.
- Les clés sont à récupérer à la mairie (le vendredi pour le week-end).



## L'extension des anciens vestiaires

Les employés communaux ont réalisé une extension des anciens vestiaires car ce local est désormais utilisé par plusieurs associations : l'Abeille Teissiénoise (extraction du miel), la Ferme du Puy du Soleil, (abri pour le matériel, stockage des marchandises, préparation des paniers et commercialisation), le comité des fêtes (stockage du matériel : jeux, décors, ...)



## Travaux sur la voirie

Courant juin, la chaussée de l'entrée du bourg jusqu'à la place a été goudronnée par les services de la voirie du Département.



En septembre, durant 3 semaines, l'entreprise Lapierre est intervenue sur le tronçon de route communale entre la place et l'ancienne Auberge de la Source afin de changer les canalisations d'eau devenues vétustes ; elles dataient des années 50. Les lignes téléphoniques restées aériennes



ont été enfouies à cette occasion. Un parking (5 places) a été aménagé en face de la maison Clauzet. L'élargissement de la chaussée a nécessité la démolition du mur chez Mme Caumon. Un autre mur en pierres sèches a été construit par le personnel municipal et des bénévoles. Ce compromis entre la municipalité et Mme Caumon a permis d'élargir la route (1 m au moins). Pour avoir un meilleur résultat, c'est au début du printemps, après les intempéries et le tassement des parties terrassées que la réfection de la chaussée aura lieu. Durant ces quelques jours, pour la sécurité des usagers et afin de favoriser l'avancée des travaux, une courte déviation a été mise en place.

En octobre quelques améliorations ont été apportées sur des portions de chemins communaux par l'entreprise Lapierre. Sur une partie du chemin de Meymont a été installée une poutre de rive (élargissement, empierrement) afin d'éviter l'affaissement de la chaussée. A Cavan et sur le chemin de Canines (du bourg jusqu'au relais équestre), la chaussée a nettement été améliorée par l'apport et le tassement de pierres.



## *Un nouveau chasse neige*

A la suite d'un hiver 2020-2021 particulièrement enneigé, l'équipe municipale a réfléchi au renouvellement du matériel de déneigement. L'ancienne lame très usée nécessitait trop souvent des réparations, des soudures surtout.

Il a été décidé de prospecter pour l'achat d'une nouvelle lame orientable. Cette fonction permet surtout de moins encombrer l'entrée des enclos par un mur de neige lors du déblaiement. Cette lame d'un montant de 18 000 € a été achetée chez Europe Service.



Lorsqu'il neige, nos employés communaux sont réactifs et fortement mobilisés pour améliorer la circulation des usagers au plus vite.

Espérons que ce nouveau matériel leur facilitera la tâche et permettra d'obtenir encore de meilleurs résultats.





## Le projet de la Ferme du Puy du Soleil

Les projets autour de la Ferme du Puy du Soleil avancent :



- Installation d'une cuve pour stocker l'eau d'arrosage.
- Aménagement d'une partie du terrain du verger en 2 terrasses destinées à la culture de fruits rouges, du raisin de table.



- Achat et installation de deux serres pour faire le plant et récolter des légumes variés.
  - Achat de 2 poulaillers (50 poules chacun) pour la production des œufs.
- Les frais engagés sont financés à 80% par le programme : appel à projet 2021 « Alimentation locale et solidaire ».
- Création d'une 2<sup>ème</sup> activité à mi-temps sur la culture de fruits rouges, d'herbes aromatiques, la fabrication de confitures, l'élevage de poules et emploi de stagiaires. Tous les vendredis, possibilité de récupérer les commandes de légumes passées jusqu'au jeudi soir par mail :



[lafermedupuydusoleil@gmail.com](mailto:lafermedupuydusoleil@gmail.com)



- La commune est propriétaire des terrains et des équipements.
- Le maraîcher est locataire (loyer : 250€/an) et vend ses produits.
- L'association s'occupe de la commercialisation des légumes auprès de ses adhérents et organise des animations : yoga, visites scolaires guidées afin de faire découvrir la nature (faune et flore) et les légumes du jardin.



## ***La zone humide***

Durant l'hiver et le printemps, Denis, stagiaire à la Ferme du Puy du Soleil donne rendez-vous aux bénévoles qui voudront bien l'aider à restaurer la zone humide de la Planque. Ce chantier très utile pour notre patrimoine vivant est aussi le sujet de son mémoire. Denis est étudiant en bac pro bois et forêts. Plusieurs séances de débroussaillage, de débardage, de nettoyage seront nécessaires pour remettre ce site en valeur. Cependant une impression de désordre dans le branchage peut surprendre pourtant c'est voulu ; il faut varier les milieux pour qu'ils conviennent aux différentes espèces. Deux membres de deux associations œuvrant pour l'environnement (de la ligue protectrice des oiseaux et du conservatoire des espaces naturels) sont venus faire un état des lieux de cette zone et prodiguer des conseils pour bien la gérer et planifier les actions à venir auxquelles ils participeront.



- Janvier-février : nettoyage, curage pour favoriser la colonisation
- Mars : recensement des espèces (faune et flore)
- Mai : réalisation de panneaux pédagogiques qui renseigneront aussi pour la mise en place des sentiers connectés.
- Juin : premières visites pédagogiques.

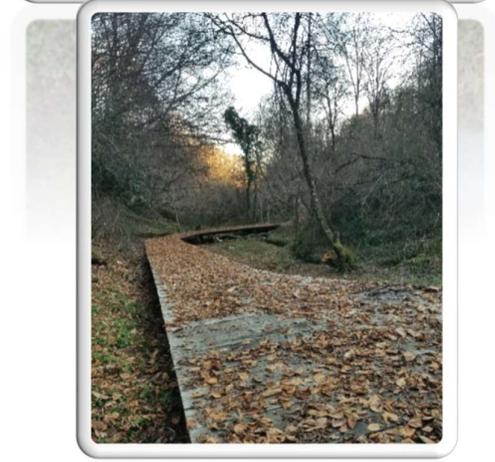
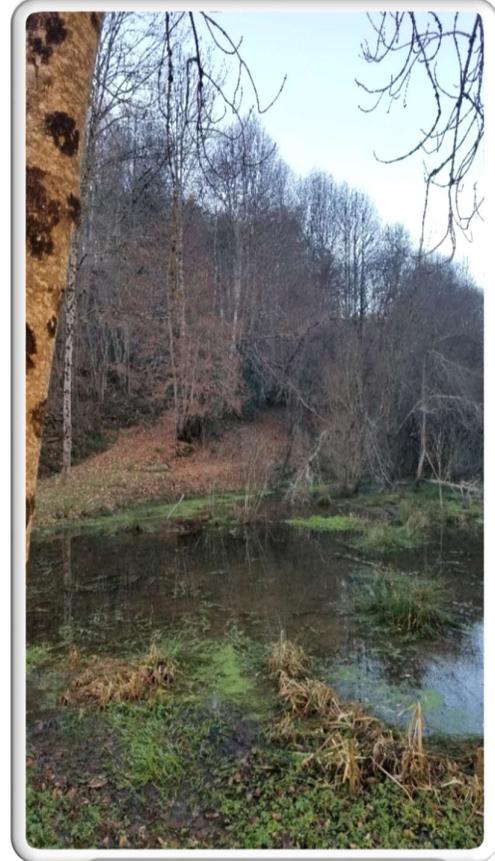
Peut-être pour comprendre tout l'intérêt de ce chantier faut-il rappeler ce qu'est, et à quoi sert une zone humide ?

Une zone humide est un terrain inondé ou gorgé d'eau, le plus souvent peuplé de plantes ayant des besoins élevés en eau. La gestion et la préservation des zones humides sont définies comme d'intérêt général parce qu'elles préservent des intérêts environnementaux (article L 211-1 du code de l'environnement)

Une zone humide agit telle une éponge en régulant les échanges entre l'eau de surface et les nappes phréatiques (régulation des volumes d'eau s'il pleut beaucoup et soutien du débit des cours d'eau en période sèche).

Une zone humide agit tel un filtre dépolluant, donc elle contribue à la qualité de l'eau.

Une zone humide est un réservoir de biodiversité ; elle abrite une grande variété d'espèces animales et végétales qui vivent grâce à l'eau. Une zone humide joue un rôle économique. A Teissières, cette zone bien documentée, située sur le sentier du patrimoine offre un intérêt pédagogique et touristique.



C'est un écosystème dont on doit prendre soin.

## Concours des villages fleuris

Notre village a participé au concours des villes et villages fleuris et fait partie des communes ayant remporté le premier prix. Le jury départemental a proposé un référentiel de stratégie de valorisation paysagère.



### Fleurissement au fil de l'année



NOM DE LA COMMUNE :  
**TEISSIERES-LES-BOULIES**

Nombre d'habitants :  
**329**

Date de la visite :  
**21/07/2021**

Classement au moment de la visite :

Nom des membres du jury : Hubert Lafarge (Paysagiste), Emma Teil (Cd15)

## 1. LA VISITE DU JURY

### Éléments de satisfaction

- Le jury remercie Monsieur Yves Coussain, Maire, et son équipe municipale pour leur accueil, disponibilité et écoute lors de la visite.
- Le fascicule de photos, montrant le fleurissement de la commune au fil de l'année, a également été un élément apprécié.

## 2. LE PROJET MUNICIPAL

### Éléments de satisfaction

- Volonté affirmée d'améliorer le cadre de vie du village à travers la qualité paysagère et florale de la commune, avec une attention particulière portée sur une démarche de développement durable et de protection de la biodiversité.

## 3. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

### Éléments de satisfaction

- 2 associations composée d'habitants de la commune (l'Abeille Teisséroise et la Ferme du Puy du Soleil) accompagnent la démarche communale de protection de la biodiversité.
- Le projet de sentier, mettent en valeur à la fois le patrimoine bâti et végétal de la commune (notamment la zone humide), détient à la fois une dimension touristique et pédagogique. .

## 4. PATRIMOINE ET FLEURISSEMENT

### Éléments de satisfaction

- Beau fleurissement de l'auberge communale.
- De beaux massifs mis en terre devant la mairie.

### Éléments d'amélioration

- Privilégier la taille douce des arbres (le bouleau du parking, notamment, a été taillé trop sévèrement).
- Le « muret-banc » situé aux abords de l'église pourrait être embelli avec la plantation de dahlias nains variés, par exemple.



## 5. GESTION ENVIRONNEMENTALE

### Éléments de satisfaction

- De belles actions en faveur de la biodiversité : travail avec la Ligue de Protection des Oiseaux, effort de protection et mise en valeur de la zone humide, projet de ferme maraîchère bio, une association d'apiculture (16 ruches).
- Une attention particulière donnée à la faune et à la flore. Un projet de sensibilisation de la population et des touristes via des panneaux explicatifs le long du sentier du patrimoine est en cours.

## 6. QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

### Éléments de satisfaction

- Beaux murets de pierre sèche.

### Éléments d'amélioration

- Attention néanmoins à la qualité de la voirie : un nid de poule de taille a été remarqué lors de la visite.

## 7. ANALYSE PAR ESPACE

### Éléments de satisfaction

- Aux abords de l'église, les conifères ont été retirés et remplacés par des massifs. Une belle mise en valeur du calvaire.

### Éléments d'amélioration

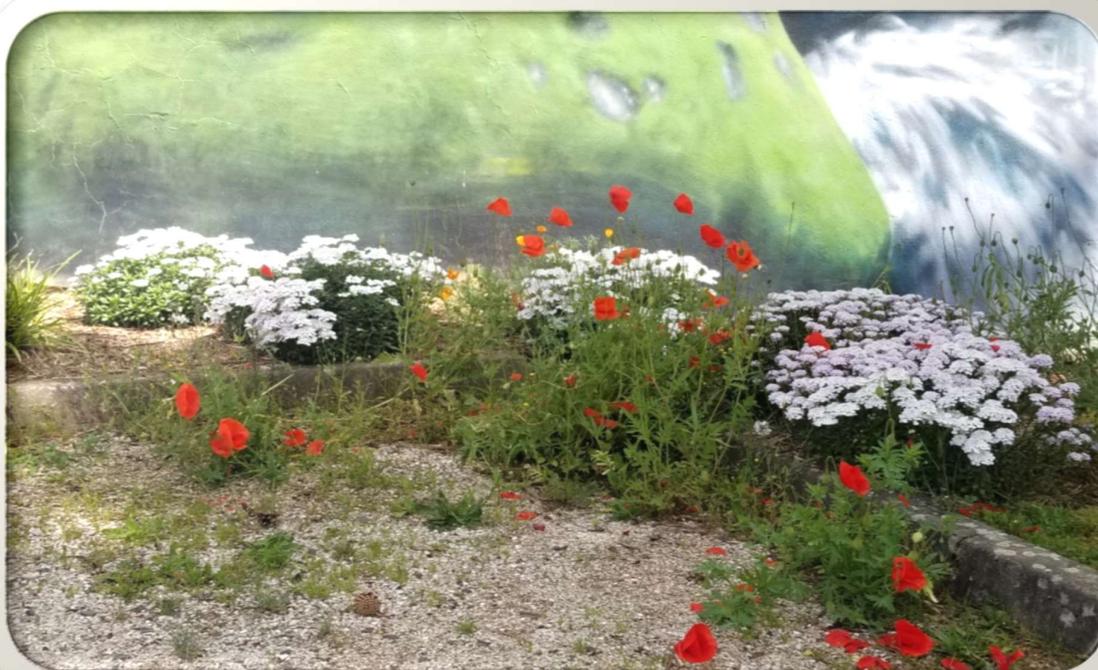
- Zone humide : attention aux espèces invasives (ragondins).
- En face de la mairie et de l'église : privilégier une taille plus douce des arbres.

## CONCLUSION GENERALE DU JURY

De beaux projets et initiatives, avec un accent mis sur la protection de la biodiversité.

Attention néanmoins à la taille des arbres.

Le jury constate une bonne continuité de la commune, dont les initiatives vont dans le sens du label et veut souligner le potentiel de la commune pour l'obtention d'une 1<sup>ère</sup> fleur.



## *Le broyat : une solution écologique*

Le retour du beau temps invite à l'entretien des enclos et des espaces verts ; c'est le bon moment pour tailler les arbres d'ornement : bouleaux, tilleuls, acacias etc.



Pour transformer tous ces déchets de taille en broyat ou B.R.F. (bois raméal fragmenté) un broyeur a été loué.

Cette solution très écologique permet d'utiliser ce broyat pour la protection des massifs. Ce paillis limite l'évaporation, permet donc de réduire l'arrosage et évite la pousse des mauvaises herbes. Cette méthode n'est pas onéreuse, remplace l'emploi de produits chimiques et diminue le travail de sarclage. Au bout d'environ trois ans, ces débris se transforment en humus.



Ce paillis nourricier est un aliment énergétique et structurant pour la vie du sol. Faire son broyat est une façon intelligente de gérer les déchets verts.

## ***Marchés des producteurs locaux***

### Marché du 3 avril 2021

De bonne heure, l'activité s'intensifie sur la place du village et autour du four à pain.

Merci aux bénévoles qui au petit matin chauffent le four communal pour cuire les nombreuses petites tourtes et les gigots d'agneaux élevés à Teissières et proposés comme plats à emporter par l'aubergiste.



Sur la place, les producteurs disposent leurs étals : plants, fruits et légumes de saison, volailles fermières, olives et produits dérivés, fromages et autres produits laitiers, bourriols, miel de l'Abeille Teissiéroise, chocolats de Pâques, bière artisanale : une bonne occasion de se procurer des marchandises de qualité pour le repas pascal. Pas de foule mais toute la matinée, une fréquentation échelonnée qui facilite le respect de la jauge et de la distanciation imposées en cette période d'épidémie. Les producteurs satisfaits nous donnent d'autres rendez-vous ; les dates seront communiquées

### Marché du 16 juillet

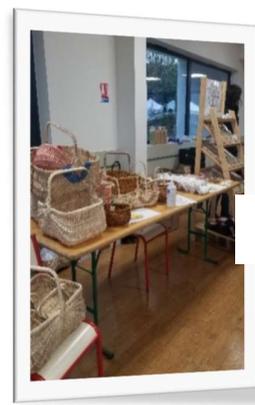
Le marché du 16 juillet a connu un beau succès. Cette nouvelle formule a séduit. Dès 14h 30, les bénévoles attirés à la cuisson du pain chauffent le four.





Peu de temps après l'enfournement, l'odeur du pain cuit fleure bon et réveille les papilles. Le beau temps est au rendez-vous, la terrasse du restaurant se remplit. Bientôt les commerçants s'installent et les clients font leurs achats aux stands des producteurs locaux et du marché artisanal. Les conversations autour de l'apéritif se prolongent en attendant l'heure du repas champêtre sous le chapiteau dressé dans le verger communal.

Un pianiste anime la soirée avec des airs de boogie-woogie et de jazz ; une véritable ambiance festive et estivale.



### Marché du 4 décembre

IL s'est déroulé dans une ambiance particulière car c'était le marché de Noël. En plus des stands habituels de producteurs locaux, les étals variés et colorés des artisans créateurs proposaient de belles réalisations ; des idées originales de cadeaux de Noël.



Tout le jour, des animations pour les enfants : manège, stand de maquillage ont occupé nos chères têtes blondes en attendant que le Père Noël pointe son nez.

## Les temps d'activités périscolaires

### Le village de l'Abeille Teisséroise a pris des couleurs



Les enfants ont l'art de développer une curiosité et un émerveillement certains pour la nature. Dès leur plus jeune âge, ils manifestent beaucoup d'intérêt à l'égard du monde qui les entoure et les abeilles ne font pas exception.



Ainsi, guidés par leur animatrice, Claudine Loubières, lors des T.A.P. (temps d'activités périscolaires), ils ont peint et décoré les ruches de l'association. Cette activité artistique a aussi permis une première approche d'un vocabulaire et de notions bien complexes pour leur âge : écosystème et biodiversité

### Les T.A.P. chez les plus jeunes



Se situer dans le temps n'est pas toujours facile surtout chez les plus jeunes. Afin d'étayer le travail des enseignants, l'animatrice Sylvie Colombe a travaillé avec



les enfants sur le thème de l'automne en leur faisant repérer les différents marqueurs de la saison. Bien sûr, dans nos régions, quand on parle de l'automne il est impossible d'ignorer la cueillette des champignons. Ainsi les enfants ont



réalisé de magnifiques cèpes en bois.



Les différents groupes ont aussi fabriqué de jolis objets décoratifs pour Noël :

table, suspensions...avec Sylvie Moreau. Ces rencontres ont un vrai succès lors



sapins, centres de décorations ont du marché de Noël.

## Et nos associations : Quoi de neuf ?

### L'Abeille Teisséroise (L'A.T.)

Association loi 1901, l'A.T. a vu le jour début 2019. A ses débuts, 5 ruches ont été installées sur le terrain communal du Puy Grabier. Soucieuse de préserver

l'environnement et la biodiversité, l'A.T. a naturellement agrandi son rucher grâce à des récupérations d'essaims sur la commune et à des divisions de populations d'abeilles.



Au début de la saison 2021 (printemps), le rucher du Puy Grabier comptait 10 ruches mais malheureusement 1 ruche a été décimée par les frelons asiatiques à la fin de l'année 2021 même en présence de pièges. L'A.T. a aussi « remis en route » des ruches déjà en place au Puy du Tour (avec l'accord des propriétaires). Ce rucher compte aujourd'hui 6 ruches en bonne santé.

En 2021, au vu de la météo exécrable du printemps, la production de miel a été amoindrie ; l'A.T. a récolté environ 70 KG de miel de fleurs en août 2021 (environ 140 KG en 2020, environ 10 KG en 2019).

Grâce à la vente de ce miel, l'Association peut renouveler les vieilles ruches du Puy de Tour, agrandir ses ruchers, faire l'acquisition de nouvelles tenues ; durant l'hiver, donner de la nourriture aux essaims fragilisés par la météo du printemps. L'A.T. a aussi acheté 3 grandes affiches pédagogiques et 1 ruche pédagogique.

Les nouvelles tenues servent aujourd'hui à 2 nouvelles recrues à savoir Anthony TERRISSE et Elise CANTUEL qui ont rejoint l'A.T. depuis déjà 1 an, ainsi que Sonia et Olivier DUWICQUET et Coralie BERTRAND

En plus de la production et de la vente du miel, l'intérêt pédagogique est évident d'où l'acquisition de ces 3 grandes affiches ainsi que de la ruche pédagogique.

Cependant, au vu du contexte sanitaire, l'A.T. n'a pas pu réitérer sa présentation ludique du rucher et de l'univers de l'Abeille auprès des enfants durant les T.A.P. comme en 2019. Bien sûr dès que la situation sanitaire s'améliorera, l'association fera évidemment des actions pédagogiques auprès de tout public intéressé.

L'A.T. est toujours présidée par Patrick REDING. Trésorière : Marie Hélène DENAUX, Secrétaire : Carine BESSE et membres actifs : Jean-Michel BASTIDE, Michel BESSE, Sonia et Olivier DUWICQUET, Elise CANTUEL, Anthony TERRISSE et Coralie BERTRAND.

Si des personnes sont intéressées pour intégrer l'A.T., elles seront les bienvenues ; aucune cotisation n'est demandée, juste un peu de votre temps pour intervenir sur les ruchers, et aussi pour la récolte, la vente de miel...

L'A.T. peut aussi aider à l'installation de ruches chez le particulier désirant contribuer à la préservation de l'Abeille.

A notre demande, pendant les T.A.P., les enfants ont réalisé le logo de l'A.T. avec l'aide de Claudine Loubières.

Les personnes désirant acheter des pots de miel de fleurs, peuvent s'adresser soit directement aux membres de l'A.T, soit sur Facebook « AbeilleTeissiéroise » en MP (Messenger).



Les tarifs sont : 8 euros le pot de 500 Gr et 5 euros le pot de 250 Gr. Ces pots sont aussi proposés chaque semaine dans les paniers de la Ferme du Puy du Soleil au même tarif.

L'A.T. s'inscrit évidemment dans la continuité du patrimoine naturel de la commune et bien sûr elle est toujours dans la volonté de préserver l'environnement et la biodiversité.

ET n'oubliez pas : l'Abeille, incontournable pollinisatrice, joue un rôle irremplaçable dans notre environnement. Elle est un des principaux indicateurs de la santé de notre planète.  
**Préservons-la !**



**Prenez soin de vous. L'équipe de l'A.T.**

## **ACCA Teissières Les Bouliès (chasse)**

A l'heure de faire un bilan des 2 dernières années pour notre association, nous nous devons d'évoquer le contexte très particulier lié à la pandémie covid.

Lors de la saison 2020-2021 :

- Mise en place de gestes barrière avec : fermeture du local et réunion d'avant chasse à l'extérieur, listes de battues remplies par le chef de battue, attestation de déplacement, gel hydroalcoolique et port du masque en particulier dans les voitures et en salle de découpe.
- Calendrier chamboulé : si la chasse au grand gibier n'a pas ou peu été impactée (sauf jours fériés à partir du 28 novembre) du fait de son classement activité d'intérêt général), la chasse au petit gibier faisan, lièvre, bécasse a fermé le 30 octobre et n'a réouvert que le 28 novembre avec attestation (rayon 20 km du domicile, pratique individuelle ou cellule familiale).
- Impossibilité d'organiser des manifestations d'où une convivialité en berne et une perte de revenu importante pour l'ACCA.

Pour la saison en cours 2021-2022, les gestes barrières évoqués précédemment restent de rigueur et l'organisation de manifestations ouvertes au public est toujours aussi difficile.

Cela étant dit, malgré ces contraintes, nous nous sommes attachés à poursuivre nos activités.

Notre Association Communale de Chasse (ACCA) exerce son activité sur les terrains de la commune. Nous n'avons aucune opposition de propriétaire et pouvons donc opérer sur l'ensemble de ce territoire (en respectant bien sûr les distances règlementaires vis-à-vis des habitations et des routes).

Les missions principales de l'Association Communale de Chasse (ACCA) de Teissières sont :

- Assurer la bonne organisation technique de la chasse sur le territoire et la formation cynégétique (se rapportant à la chasse) de nos membres, en particulier dans le domaine de la sécurité.

- Favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage sur le territoire dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Dans ce cadre certaines populations doivent être régulées : c'est le cas du sanglier et du chevreuil à l'origine de dégâts, en cas de sureffectif sur les activités agricoles et sylvicoles. D'autres doivent être soutenues par une forte limitation des jours de chasse et des réintroductions de reproducteurs : c'est le cas du lièvre.

Nous avons 45 membres, pour la quasi-totalité, habitants ou rattachés familialement à la commune. Toutes les générations sont représentées puisque nos plus jeunes ont 15 ans (en chasse accompagnée) et notre doyen porte allègrement ses 95 ans.

Pour ceux qui le souhaitent, nous accueillons des non-chasseurs pour des journées découvertes afin qu'ils puissent découvrir, en toute sécurité, le travail des chiens, la convivialité de la chasse en groupe et souvent des zones méconnues de la commune.

Nous entretenons des liens forts avec les autres habitants de la commune, en particulier les agriculteurs qui nous permettent d'exercer notre passion sur leurs terrains. Dans ce cadre, nous pouvons citer un certain nombre d'opérations mises en œuvre au fil de l'année : journées ouverture et entretien de chemins, clôture de protection des cultures, distribution de gibiers aux exploitants agricoles et aux autres associations, participation à la fête d'été, repas à base de gibier ouvert à tous.

Sécurité et convivialité restent nos maîtres mots.





### Des activités sous conditions...

Voyages, rencontres bimensuelles autour de la belote, de jeux de société ou de randonnées, cuisson du pain, cueillette des châtaignes, fabrication du cidre, journées interclubs... : de multiples activités rythment habituellement l'année du Club de l'amitié et des Aînés ruraux.

Les Sources. Elles témoignent aussi bien de la vitalité de l'association que du dévouement de ses bénévoles !

Comme toutes les activités économiques, sociales ou associatives, la crise sanitaire a considérablement contraint l'action du Club. Les moments de convivialité, d'échanges et d'activités partagées ont bien manqué aux adhérents à partir de mars 2020... En mars



2021, pour adoucir cette période d'isolement, le Club a offert à chacun de ses membres un repas préparé par le chef Alain Duban, à emporter et à déguster chez soi.

C'est aussi avec la complicité de l'Auberge et l'accueil chaleureux d'Amandine que des après-midi récréatives ont pu reprendre à la rentrée 2021, dans le respect des consignes sanitaires. La salle du restaurant palliant l'indisponibilité de



la salle polyvalente pendant les travaux, c'est avec un réel plaisir qu'une trentaine d'adhérents se sont retrouvés autour de la belote, de jeux, de balades, tous les 15 jours en septembre, octobre et jusqu'au 9 novembre. Ils ont eu aussi la joie de renouer avec les voyages ! Le 22 octobre, une sortie les a amenés à Tulle, à la découverte de la fabrique des

accordéons Maugein puis, après un bon casse-croûte ! à Sarrans au musée du Président Jacques Chirac.

La reprise forte de l'épidémie a malheureusement mis un nouveau coup d'arrêt aux activités à partir de la mi-novembre, contraignant le Club à annuler les rencontres et à reporter son repas de l'amitié... Le Bureau souhaite vivement pouvoir relancer ses activités, dès que la situation sanitaire le permettra. En attendant, le contact est maintenu, notamment avec nos Aînés, et tous ceux qui le souhaitent peuvent contacter le Club de l'amitié. L'adhésion est ouverte à toute personne de plus de 50 ans, retraitée ou non. Le Club Les Sources de Teissières-les-Bouliès, dont le siège est à la Mairie, rassemble plus d'une soixantaine de membres.

**Contact / Bureau du Club :**

**Pour adhérer et participer aux activités du club ou pour toute question, vous pouvez contacter les membres du Bureau :**

- **Président : Raymond LOUIS** e-mail : [raymond.louis15@orange.fr](mailto:raymond.louis15@orange.fr)  
tel : 06 81 49 06 43
- **Vice- Président : Michel De FILIQUIER** tel : 04 71 62 61 10
- **Trésorier : Jean-Pierre MERAL**
- **Secrétaire : Arlette JUNION** et/ou tout autre adhérent.

## ***Les anciens combattants***

### **Commémoration du mai 1945 : cérémonie sans public**

Le président et les membres de l'Association des Anciens Combattants, accompagnés par le maire et les conseillers municipaux ont rendu hommage à tous ceux qui ont participé à la victoire du 8 mai 1945 ; à ceux qui ont sacrifié ou risqué leur vie : soldats, résistants, anonymes pour que nous recouvrions notre liberté. Le 8 mai 1945 marque la fin de la seconde guerre mondiale en Europe et restera à jamais la victoire de la liberté sur l'aliénation.

« Entendons les mots de Malraux : « Un monde sans espoir est irrespirable ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe ».

Face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.



### **Commémoration du 11 novembre 1918**

- La commémoration du 11 novembre s'est déroulée le samedi 13 novembre avec le retour du public ; la cérémonie était présidée par le nouveau président de l'Association des Anciens Combattants, Clément Laparra, lui-même militaire.

- Après la lecture des messages de l'U.F.A.C. (Association française des Anciens Combattants) et de la ministre Mme Darrieussecq a eu lieu l'appel des soldats morts durant cette dernière année en opérations extérieures (Mali, Sahel) et celui des soldats de la commune inscrits sur le monument aux morts.

- A la suite du dépôt traditionnel de la gerbe, les enfants ont déposé une lanterne symbole du ravivage de la flamme du souvenir. La cérémonie s'est terminée après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise.
- Le nouveau président a particulièrement à cœur de faire participer au maximum les enfants et les adolescents pour que les générations futures continuent de transmettre le souvenir de nos soldats morts pour notre pays.
- Lors de cette commémoration, un hommage appuyé a été rendu à Hubert Germain. Ce 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice était aussi marqué par le transfert de ce dernier Compagnon de la Libération au Mont Valérien mort à 101 ans, le 12 octobre 2021. Le général De Gaulle avait souhaité que la crypte n° 9 du Mémorial de la France combattante soit réservée au dernier des membres de l'Ordre de la Libération.



- Le bureau de l'Amicale des Anciens combattants a été profondément renouvelé :
  - Clément Laparra remplace Pierre Daudé pour la présidence.
  - Mickaël Garcia, décoré de la croix du Combattant, remplace Jacques Tourlan au poste de secrétaire.
  - Pierre Souquières, Ancien d'Algérie, continue d'assurer la fonction de trésorier et Antonin Cousségal celle de porte-drapeau.
  - Thierry de Filiquier est porte-drapeau suppléant.

Merci aux 2 membres de cette association qui depuis 27 ans ont organisé les cérémonies et transmis les messages de l'U.F.A.C (Union Française des Anciens Combattants et de Victimes de Guerre) et du ministre et merci à ceux qui continueront de transmettre le souvenir des soldats morts pour notre pays. **28**

## L'Association des parents d'élèves (A.P.E.)

Pas de changements notables pour cette rentrée 2021. Les effectifs sont stables avec 38 élèves pour le R.P.I. En raison de la pandémie, dans un premier temps, les 2 garderies ont été maintenues afin d'éviter, autant que faire se peut, le brassage des groupes. Cette organisation entraîne un surcoût mais c'était une bonne décision puisqu'au mois de septembre, quelques cas de Covid ont entraîné la fermeture de l'école de Leucamp pour quelques jours.



Le 10 octobre, la fête des potirons qui rassemble les écoles de la Châtaigneraie a pu avoir lieu. Elle s'est déroulée à Sénézergues et a connu un beau succès. Le R.P.I. Teissières-Leucamp était bien représenté avec un char richement décoré par les enfants. Les membres de l'A.P.E. assistés par quelques mamans bénévoles, ont tenu un stand.

Les bénéfices sur la vente des sapins de Noël, des objets vendus au marché de Noël sur le stand de l'A.P.E., les chocolats et le pain cuit au four du village les jours de marché contribuent au financement des divers projets pédagogiques.



Quelques projets pédagogiques :

- **Champions de l'alimentation durable et de la biodiversité** : l'objectif est de montrer aux enfants que l'on peut consommer des produits locaux de saison dans le cadre d'une alimentation équilibrée. Pour cela, les élèves iront à la rencontre de producteurs tout au long de l'année. La classe de CP-CE1 recevra régulièrement la visite d'une intervenante et devrait pouvoir échanger avec des élèves de la Réunion. Ce projet vise la création d'un potager dans la cour de l'école.

- **Projet musical** : une chorale sera mise en place pour les élèves de GS-CP-CE1. Elle sera encadrée les lundis par Mme Berçot (enseignante de la classe maternelle) et Mme Lavigne.

- **Stand de l'A.P.E. sur le marché de Noël**

L'A.P.E. a tenu un stand bien achalandé lors du marché de Noël : objets décoratifs fabriqués par les enfants et les parents, sapins, boissons, gâteaux, crêpes. Les bénéfices de ces ventes permettront de financer différents projets pédagogiques.

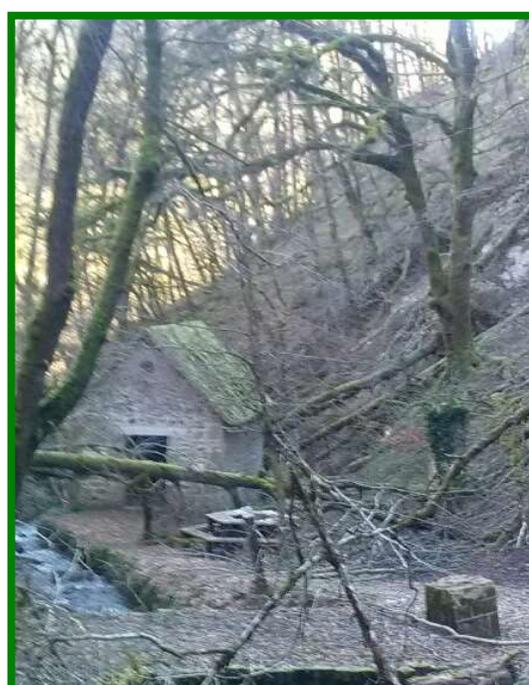
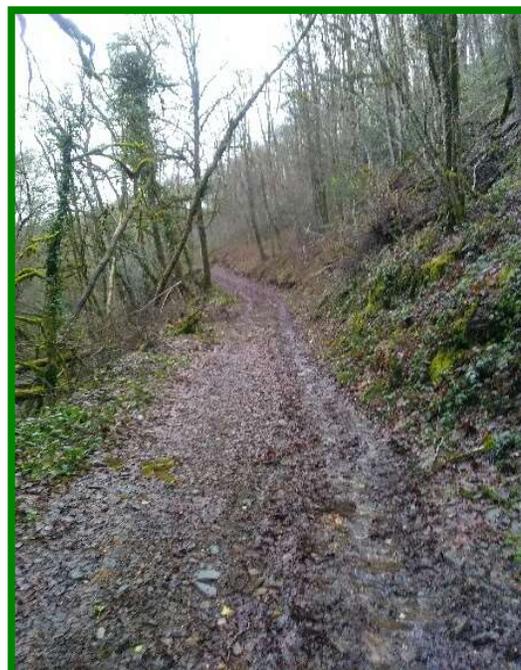


## *Entretien des sentiers de randonnées*

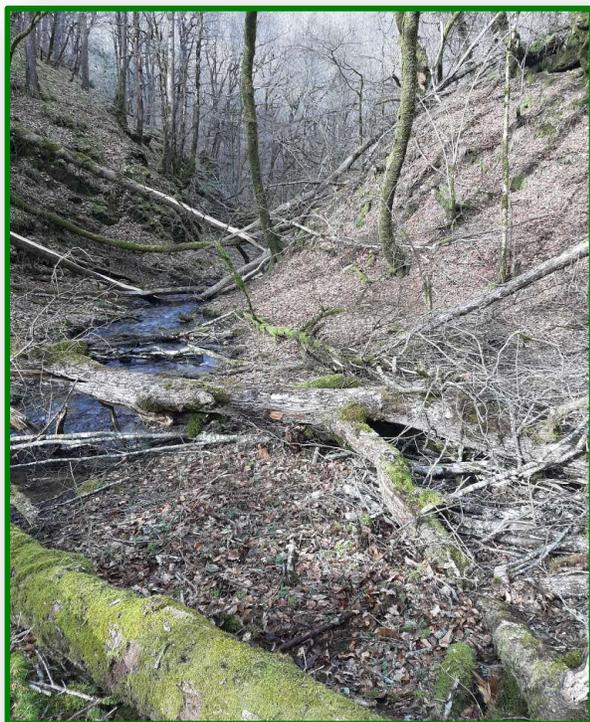
La magie des paysages enneigés a laissé place à des décors moins enchanteurs.

### Janvier-février

Cet hiver rigoureux : pluie, vent, neige, a causé d'importants dégâts et nos sentiers de randonnées ont été lourdement endommagés. Après leur activité de déneigement, nos employés communaux se sont activés à la remise en ordre de ces chemins. Branchages, troncs d'arbres, arbres déracinés, glissements de terrain ; il y avait du travail avant de pouvoir accueillir promeneurs et randonneurs dès l'arrivée des beaux jours.



Certaines interventions ont nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée possédant adapté. L'entrepreneur Gauthier Cabrolier, arboriste grimpeur forestier spécialisé dans l'élagage et l'abattage des arbres a été sollicité.



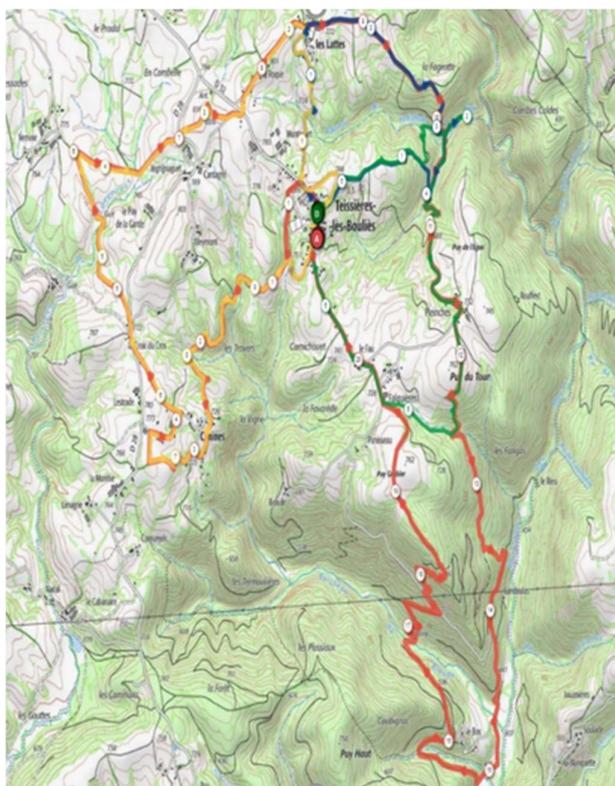
Dès le début mars, les chemins ont été rendus aux amateurs de rando et nature grâce au travail rondement mené par nos employés municipaux assistés de René Gérard, délégué à l'attractivité des sentiers, et de bénévoles.

**Merci à eux.**

Les chemins de randonnées ont été déblayés ; C'était un gros travail après un hiver enneigé et venteux. Ensuite, le fléchage a été amélioré : restauration du balisage, peinture des flèches... Un dépliant avec les cartes de chaque circuit accompagné d'un topo précis et détaillé a été édité. On peut le consulter sur le site, au point-info, à la mairie ou à l'auberge. Enfin, lors de la journée verte, ces sentiers ont encore bénéficié d'améliorations. Des bénévoles, sous la houlette de René Gérard, ont réparé (passerelles, petits ponts, escaliers, petites structures), maîtrisé une végétation trop envahissante etc.

	<b>SENTIER DU PATRIMOINE</b> 1 km 800 Dénivelé : 70 m+
	<b>LA FÉERIE DE L'EAU</b> 5 km 500 Dénivelé : 188 m+
	<b>RANDO DES SOURCES</b> 6 km 500 Dénivelé : 188 m+
	<b>CHEMIN DES TROIS CROIX</b> 10 km 5 Dénivelé : 207 m+
	<b>LA GRANDE BOUCLE</b> 21 km 500 Dénivelé : 771 m+

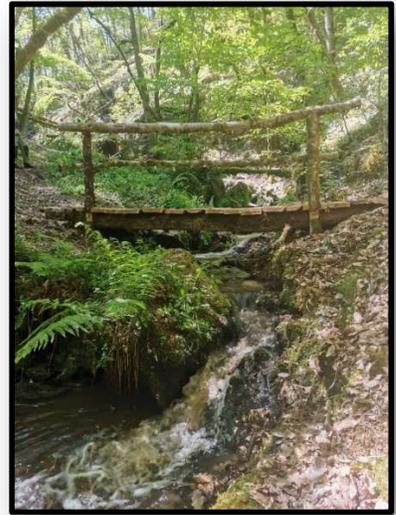
Un jeu d'origine anglosaxonne s'est répandu dans notre région : « les galets cantalous » Au hasard d'une randonnée ou d'une simple promenade dans le village, on peut trouver un galet décoré. A celui qui le trouve de le cacher à nouveau sur un autre sentier, dans le village ou ailleurs et même hors de notre commune. On peut le garder, en décorer un autre selon son envie. Sur la face avant, peindre un dessin, éventuellement ajouter une phrase, une maxime, un dicton. Sur la face arrière, écrire : « galet cantalou : poste-moi sur facebook, garde-moi ou recache-moi ». Ce jeu qui est ouvert à tous, crée un lien social et laisse place à l'imagination.



## Une journée consacrée aux chemins de randonnées

Le samedi 29 mai, un groupe de bénévoles enthousiastes s'est retrouvé pour l'entretien des sentiers. Equipés de marteaux, pointes, tronçonneuses... ces volontaires ont refait ou restauré plusieurs structures : ponts, passerelles etc. Ils ont nettoyé la zone de la mine afin de mettre en valeur le lieu et le matériel laissé sur place, témoins de l'activité passée de la mine de Teissières exploitée pour le wolfram (ou tungstène) recherché en période de guerre pour la fabrication des armes.

## Une bonne partie du groupe de bénévoles

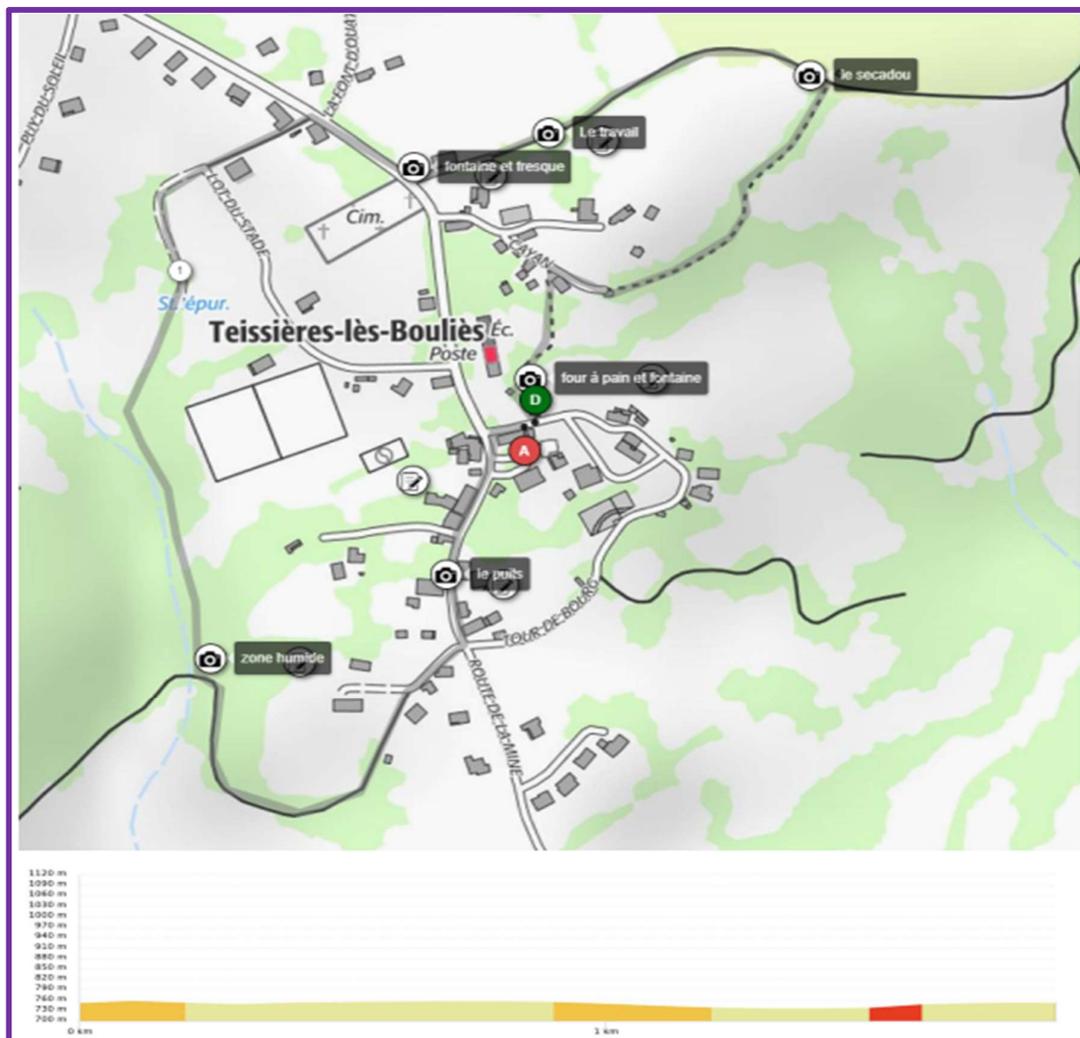


## Les tops des sentiers

### Topo 1 : Le sentier du patrimoine

Détail du parcours : (balisé en blanc)

- distance : 1,8 km
- dénivelé négatif : 30 m
- dénivelé positif : 30 m
- point culminant : 758 m
- point le plus bas : 738 m



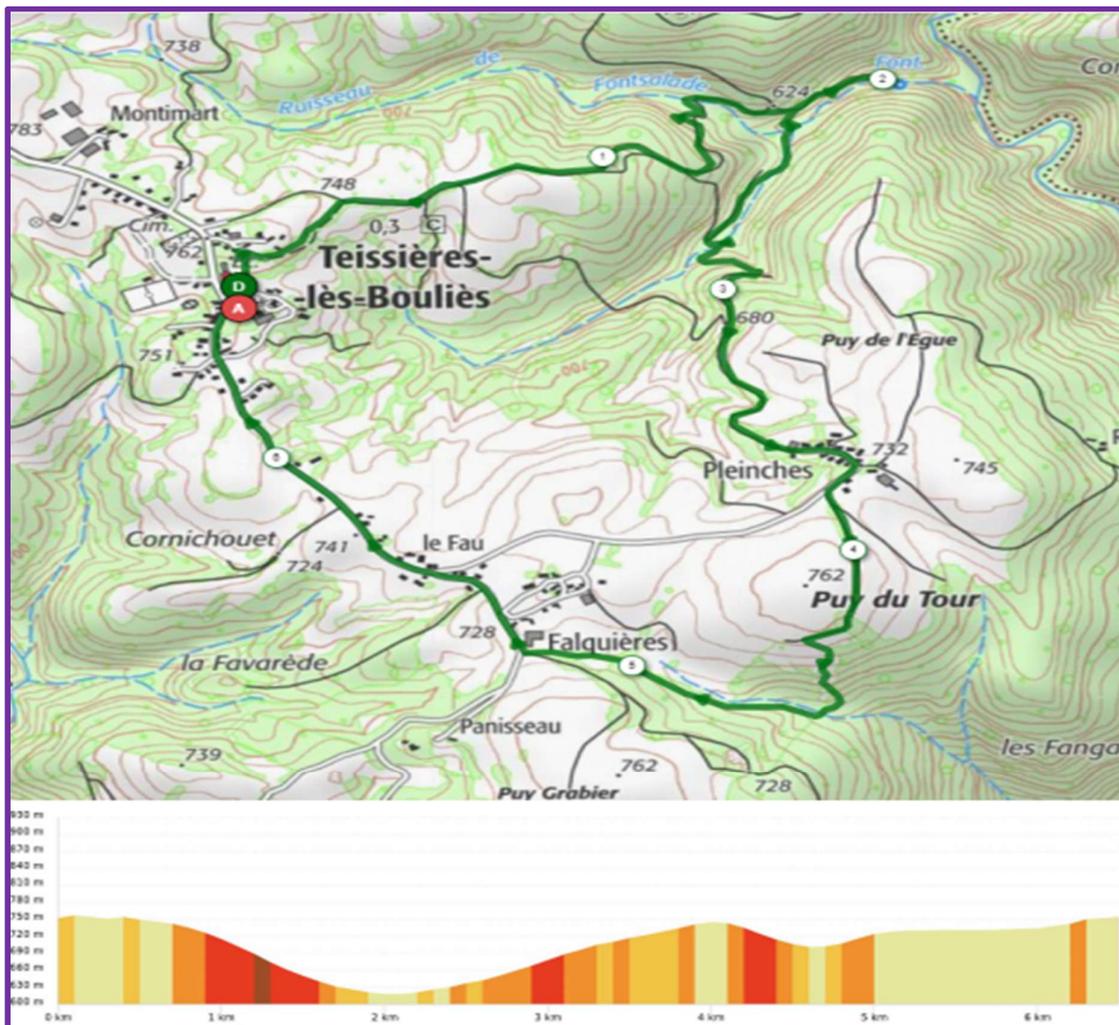
#### Descriptif :

- ✧ Au départ emprunter le chemin qui monte à la fontaine.
- ✧ A la route prendre à droite jusqu'au Sécadou.
- ✧ Continuer à gauche jusqu'au cimetière. Sur la route aller à droite puis sur le chemin à gauche et longer le lotissement.
- ✧ Passer la clôture, à gauche, qui se trouve sous la station.
- Après l'étang tourner à gauche puis monter à droite pour rejoindre le village.

## Topo 2 : La «rando des sources»

Détail du parcours : (balisé en vert)

- distance : 6,5 km
- dénivelé positif : 188 m
- dénivelé négatif : 186 m
- point culminant : 757m
- point le plus bas 616m



Descriptif :

✧ Au départ prendre le chemin qui monte à la fontaine et à la route aller à droite jusqu'au Secadou puis à droite sur le chemin de terre.

✧ Au panneau « les sapins de la Cambreta », continuer tout droit. Traverser le ruisseau et descendre jusqu'à la Font Salada, retour sur 200m et prendre à gauche le petit sentier. Traverser le ruisseau, remonter et passer le pont sur un second ruisseau ; suivre la rive gauche jusqu'à un autre pont, remonter et rejoindre le chemin plus large jusqu'à l'embranchement avec rambarde.

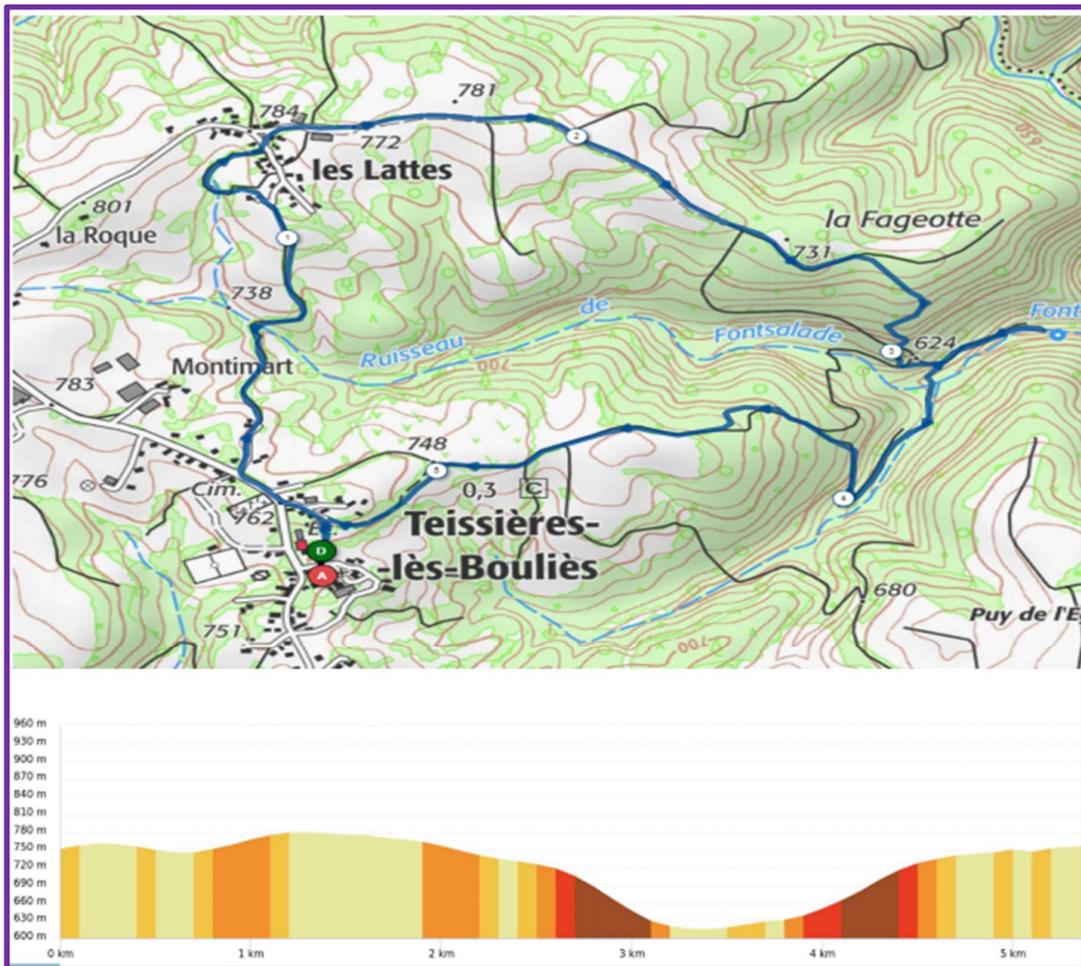
✧ Descendre à gauche vers le ruisseau (pont), remonter en face et après 300m prendre le chemin de droite qui monte. Aux abreuvoirs, continuer tout droit jusqu'à Pleinches, traverser le hameau et emprunter le chemin montant à gauche entre les dernières maisons.

✧ Sur le point haut, prendre le chemin dans les bruyères à gauche (barrières), le suivre jusqu'à un pont, remonter et continuer à droite, le chemin vous ramène à Falquières. Retour au village à droite par la route.

## Topo 3 : La Féerie de l'eau

### Détail du parcours : (balisé en vert)

- distance : 5,4 km
- dénivelé positif : 188 m
- dénivelé négatif : 183 m
- point culminant : 780m
- point le plus bas : 616m



### Descriptif :

✧ Au départ, prendre le chemin herbeux qui monte devant la fontaine. A la route tourner à gauche et au cimetière à droite sur la route. Au croisement direction Font d'Ouat, suivre le sentier jusqu'aux Lattes.

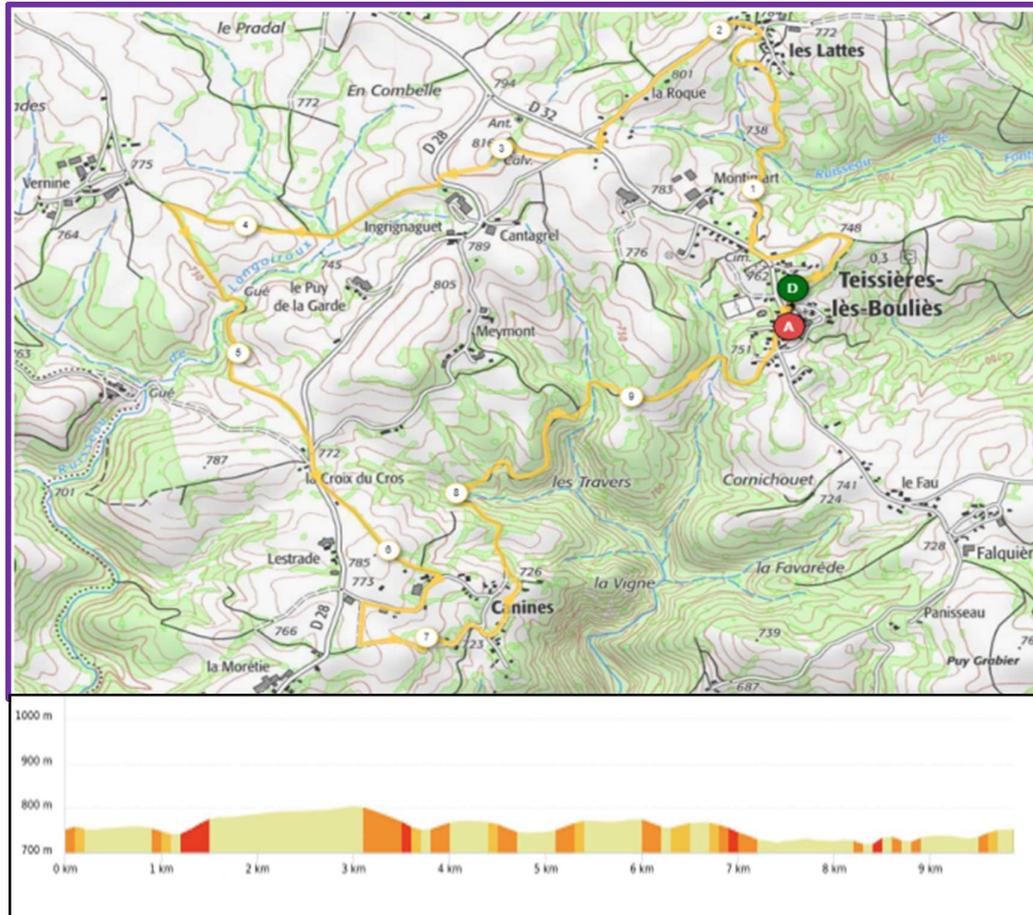
✧ Après 50m, prendre le sentier à gauche ; à la sortie du chemin continuer à gauche et de suite à droite devant l'aire de pique-nique. Suivre le chemin carrossable sur 1 km puis emprunter à droite le chemin herbeux. Après une descente, on retrouve le chemin de la Font Salada. Aller à gauche jusqu'à la source. Remonter sur 200m et prendre à gauche le sentier qui descend au ruisseau. Traverser le ruisseau et remonter. Passer le second ruisseau sur un pont et le suivre rive gauche.

✧ Remonter et on arrive à un chemin plus large ; le suivre jusqu'au croisement avec rambardes. Prendre à droite le chemin qui remonte, continuer sur le chemin montant jusqu'au Secadou et continuer à gauche jusqu'aux premières maisons puis partir sur la gauche pour le retour au village.

## Topo 4 : Les trois croix

Détail du parcours : (balisé en jaune)

- distance : 9,9 km
- dénivelé positif : 207 m
- dénivelé négatif : 207 m
- point culminant : 805m
- point le plus bas : 720m



Descriptif :

✧ Au départ, prendre le chemin herbeux qui monte devant la fontaine. A la route continuer à droite le chemin herbeux. Au Sécadou poursuivre à gauche. Au cimetière tourner à gauche puis premier chemin à droite. A la route emprunter le chemin herbeux à gauche, puis suivre la route à gauche jusqu'à la départementale.

✧ Traverser et faire 50m puis monter dans le pré vers les 3 croix. Passer sous le château d'eau et rejoindre la route, la traverser et prendre le chemin à droite le long de la maison. Franchir le pont en pierres et remonter le long du champ. A la sortie poursuivre sur le chemin à gauche, traverser le ruisseau et rejoindre la croix du Cros. Prendre la route à droite sur 100m et le chemin à gauche à côté d'une maison.

✧ A Canines aller à droite sur la route, après les dernières maisons puis à gauche sur le chemin herbeux. Revenir sur Canines, passer l'aire de pique-nique et après la maison poursuivre sur la route à gauche, suivre le chemin jusqu'à Teissières.

## Topo 5 : Le sentier au fil de l'eau et du patrimoine

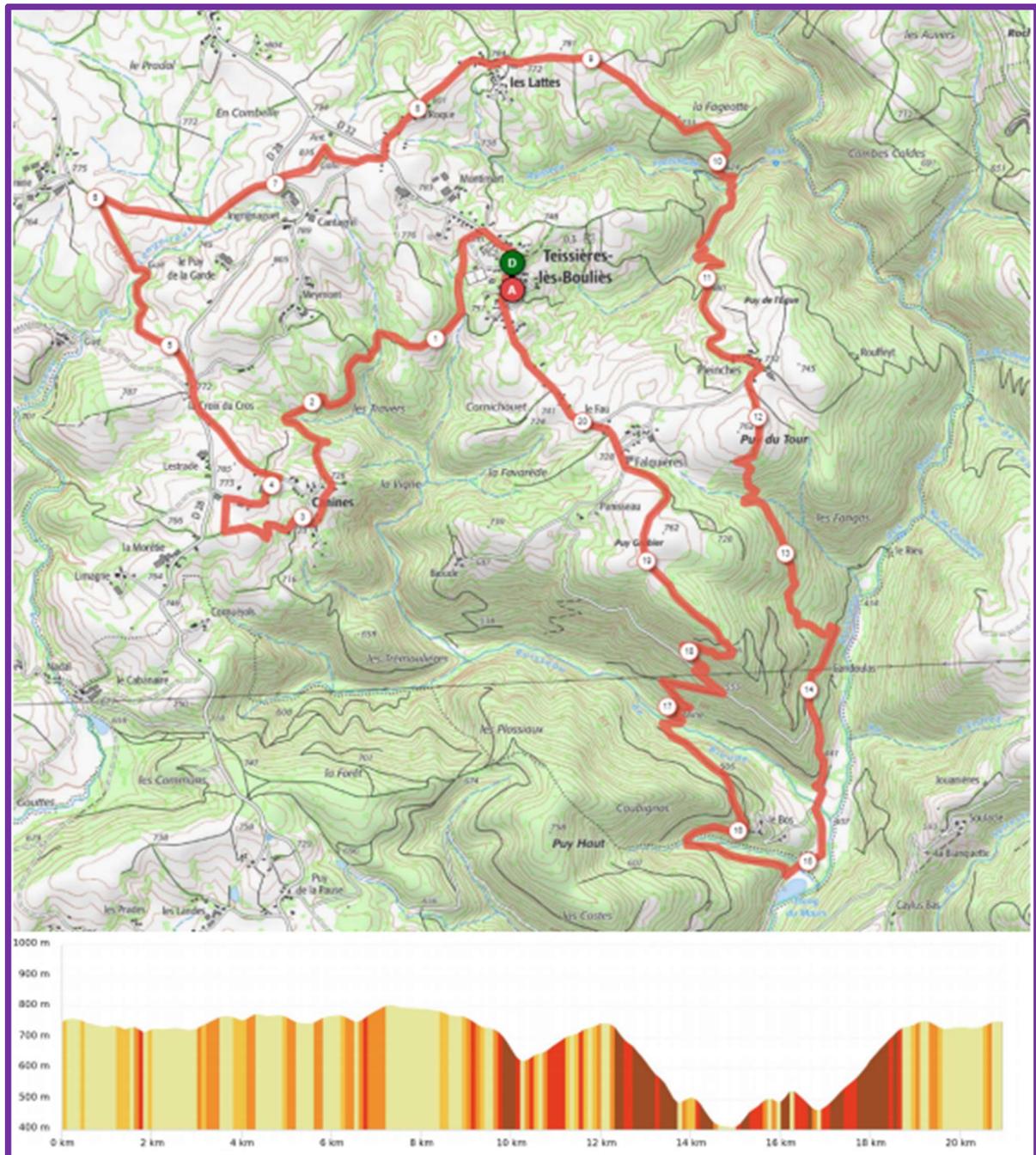
Détail du parcours : (balisé en rouge)

-distance : 21 km- dénivelé positif : 771 m

- dénivelé négatif : 771m

- point culminant : 806m

- point le plus bas : 408m



### Descriptif :

✧ Au départ prendre le chemin qui monte à la fontaine et à la route à gauche.

✧ A la départementale, continuer à droite puis le chemin à gauche. Longer le lotissement et passer la clé à gauche, suivre le premier chemin vers la passerelle et la zone humide et à l'étang continuer sur le chemin à droite et le suivre jusqu'à Canines.

✧ Dans le hameau, tourner à droite vers l'aire de pique-nique et prendre le chemin montant, le suivre à droite vers les maisons. A la route tourner à droite puis après la ferme à gauche sur le chemin montant.

✧ A la route de Leucamp (La Croix du Cros) aller à droite puis à gauche à la dernière maison. Traverser le ruisseau et remonter le long du pré, arrivé sur la hauteur, tourner à droite dans un champ (passage d'une clé).

✧ Longer les champs jusqu'à la scierie et à la route prendre à gauche et de suite à droite pour monter vers les 3 croix, puis redescendre à droite et rejoindre la route et aller à gauche.

✧ Traverser la départementale et prendre la direction des lattes. A l'aire de pique-nique prendre le chemin à gauche, suivre les panneaux Font Salada sur 1,2 km et tourner à droite (chemin herbeux).

✧ Au roc de la Tonicona tourner à gauche, descendre à la source et remonter sur 200 m puis prendre le sentier qui descend vers le ruisseau, le traverser, remonter et passer le pont. Suivre le ruisseau sur la rive gauche, passer un autre pont et remonter à droite, pour rejoindre un chemin large ; le prendre à gauche jusqu'à un embranchement. Descendre vers le ruisseau (pont) et remonter en face puis à 100m emprunter le chemin à droite vers Pleinches.

✧ Traverser le hameau et aux dernières maisons monter le chemin à gauche vers le Puy du Tour. Sur le replat, passer la barrière et descendre dans les bruyères, traverser le ruisseau ; après les marches descendre à gauche vers le Maurs. Au fond du vallon poursuivre sur le chemin à droite qui revient vers la route, la descendre jusqu'au plan d'eau, passer au-dessus et prendre le premier chemin montant à droite.

✧ Passer au-dessus du Bos et revenir vers le vallon de la mine. Laisser les chemins à gauche et suivre tout droit jusqu'au ruisseau (pont), remonter en face et passer sous les bâtiments de la mine. Remonter en suivant les chemins à droite jusqu'à la route, la suivre à gauche sur 50m et continuer sur le chemin à droite, le suivre jusqu'à un embranchement et poursuivre à gauche.

✧ Continuer tout droit, rejoindre la sortie des bois et longer les prés jusqu'à la route. Là, prendre à droite et rejoindre le village.



# TARIFICATION INCITATIVE



Les élus de la Châtaigneraie Cantalienne ont cherché collectivement une solution pour maîtriser les coûts, pour améliorer le service, pour réduire le volume des poubelles noires. **Responsable de la collecte d'un territoire de 21 207 habitants et de 50 communes, la Châtaigneraie a décidé de mettre en place la Redevance des Ordures Ménagères Incitative lors du conseil communautaire du 4 décembre 2019 à Maurs.**

## MAIS C'EST QUOI ?

C'est une tarification qui permet l'application du principe **pollueur payeur**. Cette tarification est établie en fonction du niveau de production de déchets. L'utilisateur est alors incité financièrement à réduire le volume de sa poubelle noire. Un système **plus équitable** basé sur une production réelle de déchets comme votre eau ou votre électricité.

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative est composée d'**une part fixe** et d'**une part variable** (dépôts supplémentaire au delà du quota prévu dans le forfait). Cette redevance servira à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchèterie.



#MODERNISATION DU SERVICE

#ÉVOLUTION FORTE DES COMPORTEMENTS

## CALENDRIER ?

2022

ACQUISITION DES CAMIONS ET DES CONTAINERS CONNECTÉS

RÉALISATION DES PLATEFORMES POUR L'INSTALLATION DES CONTAINERS CONNECTÉS SEMI-ENTERRÉS SUR LES 50 COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC LES ÉQUIPES MUNICIPALES. DISTRIBUTION DES BADGES.

2023

FACTURATION À BLANC VOUS CONTINUEREZ À PAYER VOTRE REDEVANCE HABITUELLE MAIS EN PARALLÈLE NOUS ÉTUDIERONS LES RÉSULTATS DE CE NOUVEAU SYSTÈME.

2024

LANCEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME ET PAIEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

INFORMATION ET EXPLICATION DU NOUVEAU SYSTÈME AUPRÈS DE LA POPULATION

## QUEL CHANGEMENT POUR VOUS ?



Certains points de collecte vont disparaître, les dépôts des sacs noirs se feront sur des plateformes collectives où seront proposés aussi les « trois flux de tri » : verre, emballages et papier.

La collecte en containers marron va disparaître progressivement au profit de la collecte des containers collectifs connectés.

Vos colonnes de tri resteront les mêmes, les colonnes réservées aux emballages seront démultipliées pour accueillir plus de produits de tri (bientôt, tous les emballages plastiques seront acceptés). Comme les consignes vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !



Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos poubelles noires et non plus un forfait commun à tous.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER POUR EN SAVOIR PLUS 04 71 49 33 30



## ***Quels commerçants ambulants pour notre commune ?***

- 2 boulangers- David Coubetergues (Lafeuillade-en-Vézie) ; le mercredi matin et le samedi matin.

N° tél : 04 71 62 55 34

- Gilles Mouminoux (Montsalvy), va jusqu'à Meymont.

Boulangerie, épicerie, fruits et légumes ; le mardi matin et le samedi matin.

N° tél : 04 71 49 20 30.

- 1 fromager : La roulotte du Fromager (SODIAAL) ; le vendredi matin tous les 15 jours. Fromages et produits laitiers, charcuterie, plats préparés, surgelé.

N° tel : Nicolas au 06 10 35 55 87.

- 1 boucher-charcutier : Mr Bastide (Arpajon-sur-Cère), le mardi matin (8 h 30 aux Lattes) et ensuite au bourg.

N° tel : 06 10 35 55 87

- 1 primeur : Mr Nauthonier, le mercredi après-midi à partir de 14 h dès le 19 janvier.

N° tel : 04 71 63 66 65.

- 1 épicier + gaz : Mr Roquessalane (Senilhes), le mardi après-midi ; travaille surtout sur commande. N° tel : 04 71 62 60 93



- Distributeur de pain : boulangerie, pâtisserie, traiteur, maison Rouchet (Aurillac) ; livraison tous les jours vers 7 h 30. N° tel : 06 99 42 37 11.

## Teissières : Village-étape

Le tour du Cantal pédestre a réuni une trentaine de participants. Le temps était de la partie. Accueillis avec café et croissants, les participants ont pu choisir entre deux parcours de 10 ou 20 km.



A l'arrivée, ils ont pu partager le repas préparé par l'auberge et cuit dans le four du village. Ce repas a été fort apprécié et la soirée s'est terminée par la projection du film de l'étape. Tout le monde était ravi de la journée.



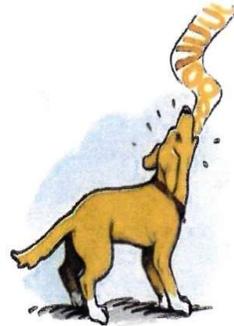
Le 12 septembre, notre village a aussi accueilli l'arrivée d'une étape du tour du Cantal cycliste (cadets). Longue de 70 km, elle reliait Mours à Teissières.

# RESPECT DES VOISINS



## BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés



**STOP** au non respect des voisins  
**STOP** aux bruits diurnes incessants,  
**STOP, STOP, STOP** !!!!!!!

Nous tenons à vous rappeler que selon l'Article R1336-5 du Code de la Santé Publique « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité »

Selon l'Article R1337-7 : « Est puni de la peine d'amende prévu par les contraventions de la 3eme classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, [...], de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme dans les conditions prévues à l'article [R. 1336-5](#). »

Selon l'Article R1337-8 : « Les personnes physiques coupables des infractions prévues aux articles R. 1337-6 et R. 1337-7 encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit. »

# POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

SACHEZ GERER VOS NUISANCES SONORES

## Informations diverses :

- ✓ **Informatique :** Les cours d'informatique dispensés par le Centre social d'Arpajon-sur-Cère doivent reprendre les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 à partir du 20 janvier. Une formation plus poussée sera proposée et ceux qui le souhaitent pourront bénéficier de séances individuelles pour leurs démarches personnelles avec une personne formée spécialement pour cela.



Une autre initiation à l'informatique proposée par la Communauté des communes devrait démarrer prochainement si la situation sanitaire le permet.

- ✓ **Formation aux gestes des premiers secours**

Groupama propose des formations aux gestes des premiers secours. Si vous souhaitez y participer, il faut se faire inscrire à la mairie pour que des séances soient organisées

. [mairie-teissieres@wanadoo.fr](mailto:mairie-teissieres@wanadoo.fr) ou tel : 04 71 62 60 47



- ✓ **Newsletter :** Le site de la mairie a été détruit lors de l'incendie du « data center » à Strasbourg. La restauration a été longue, compliquée et a demandé beaucoup de travail. Il a été nécessaire de rassembler les informations utiles à la reconstruction de ce site auprès des associations surtout. Merci d'avoir transmis les renseignements utiles.

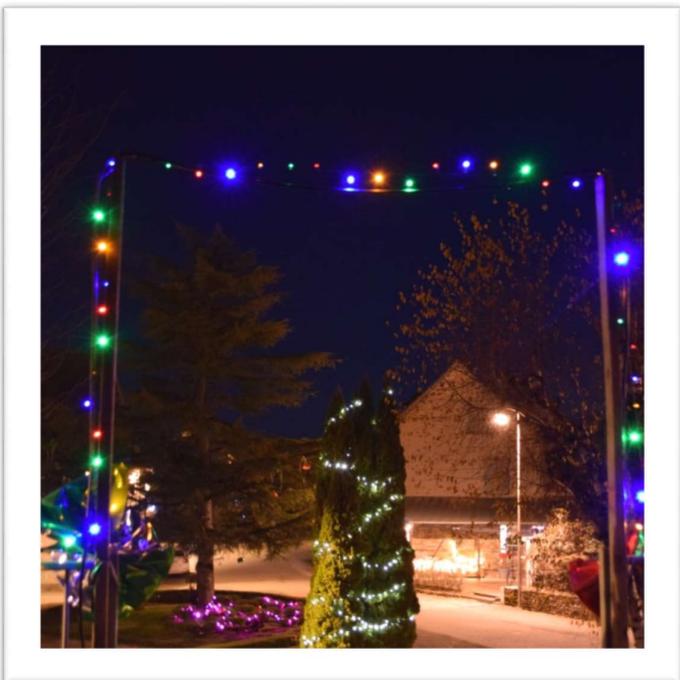
Les inscriptions à la newsletter ont été perdues aussi. Pour être au plus près de l'information, pensez à vous inscrire à la newsletter (voir la page d'accueil du site)

- ✓ **Annulation de la fête d'été :** Les associations avaient préparé la fête du 8 août avec enthousiasme. On devait célébrer le bicentenaire de la découverte de la source Font Salada et de belles animations nous attendaient. En raison de la pandémie et de mesures très coercitives, cette fête a été supprimée mais les projets ne sont pas oubliés.

- ✓ **Le lotissement :** Deux maisons vont très prochainement être habitées et trois autres constructions devraient bientôt commencer.

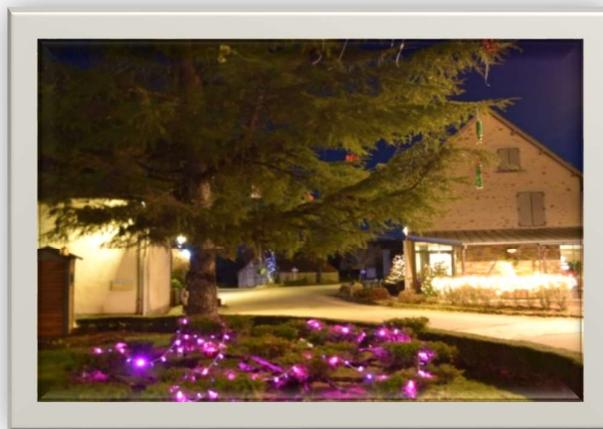


✓ La magie de Noël



Les décors de Noël :

Un petit groupe s'est mobilisé pour fabriquer les décors (paquets- cadeaux, nœuds ,etc) et installer décorations et guirlandes lumineuses dans le bourg. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps et des décors pour la commune.





**TEISSIERES  
ACTIVE**

